6. Taux de maintien suite à la reprise d'une formation

Observatoire du décrochage scolaire • Service de la recherche en éducation • DIP • Octobre 2025

Accéder à une formation correspond à la première étape importante pour les jeunes qui ont connu une interruption de formation, mais s'y maintenir jusqu'à l'obtention d'une certification représente également un défi majeur. Le présent indicateur décrit le taux de maintien en formation pour les jeunes ayant repris une école ou un apprentissage après leur passage par le dispositif CAP Formations (cf. *Définitions*).

En lien avec l'objectif des autorités publiques d'amener le maximum de jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, cet indicateur permet d'avoir une vision sur la durabilité de la reprise de formation et se lit de manière complémentaire au taux de retour en formation après un passage par CAP Formations (cf. *indicateur 4*).

Population de référence

Jeunes pris en charge par le dispositif CAP Formations dont le suivi s'est terminé entre le 01.08.2022 et le 31.07.2023 (cas clôturés) et qui ont repris une formation recensée dans la base de données scolaires du DIP (nBDS). Le calcul de cet indicateur inclut deux années scolaires de recul (une achevée et une débutée) pour attester le maintien en formation l'année scolaire suivante ou l'obtention d'une certification (N = 586). Le taux de maintien correspond à la proportion de jeunes qui, l'année scolaire suivant la reprise de leur formation, sont restés en formation (pas nécessairement au sein de la même formation mais en étant toujours scolarisés) ou l'ont terminée avec une certification.

Huit jeunes sur dix se maintiennent dans la formation reprise après CAP Formations

6.1 Taux de maintien en formation sur deux ans, selon l'année de fin du suivi à CAP Formations

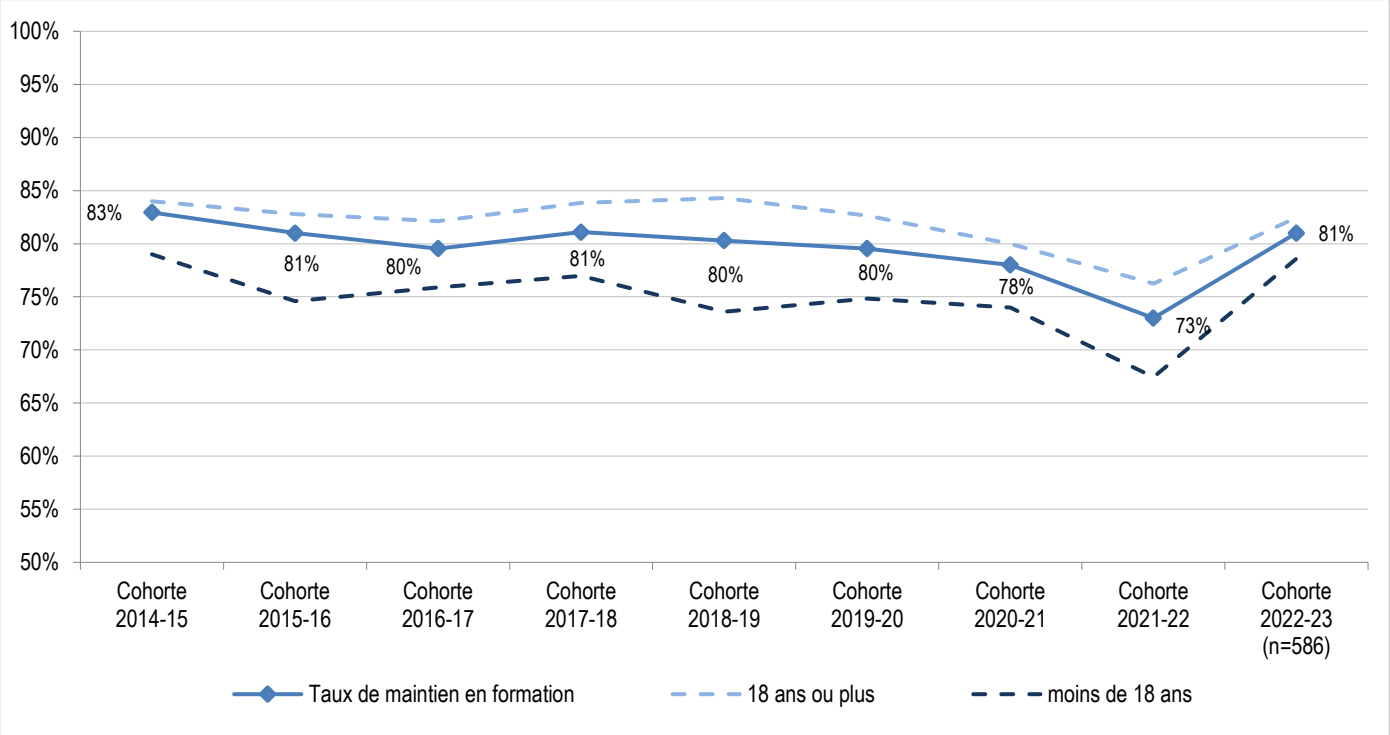

Sources : SRED – nBDS / Casenet

Le taux de maintien en formation s'élève à 81% *(Fig. 6.1)*. Ce taux connaît une hausse de 8 points par rapport à la cohorte précédente. Plutôt stable entre 2014-15 et 2019-20, il avait connu une diminution significative pendant deux ans, avant de remonter lors de cette dernière période d'observation. Plusieurs pistes peuvent expliquer ces tendances. Avec FO18, CAP Formations accueille des profils de jeunes qui présentent davantage de difficultés par le passé, et parfois davantage susceptibles d'interrompre la formation reprise après être passés par le dispositif. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la hausse du taux de maintien en formation. D'une part, il est possible que les jeunes qui ont réussi à reprendre une formation après CAP Formations connaissent des difficultés moins marquées. D'autre part, le soutien apporté aux jeunes avant de reprendre une formation (préparation au choix d'orientation notamment) et durant la formation reprise peut aussi réduire les risques d'interruption, et donc augmenter les chances de maintien en formation. Notons aussi que cette hausse concerne autant les mineurs que les majeurs, bien que ces derniers soient légèrement plus nombreux à persévérer dans la formation reprise (82% contre 79%).

Sept jeunes sur dix de la cohorte analysée connaissent une reprise de formation durable dans le cadre d'un parcours scolaire linéaire, avec soit un passage à l'année de scolarité suivante dans la même filière de formation (p. ex. reprise de formation en 1re année de CFC dual, et scolarisé en 2e dans le même type de CFC l'année suivante), soit un passage d'une formation préqualifiante à une filière certifiante *(Fig. 6.2)*. Certains obtiennent même un premier diplôme deux ans après avoir repris leur formation, mais leur nombre est négligeable (N=4). Ces parcours de formation linéaires, en hausse de presque 10 points par rapport à la cohorte précédente, sont cohérents avec l'augmentation du taux de maintien en formation et confirment une plus grande stabilité de la réinsertion.

Les réorientations concernent 6% des jeunes. Il s'agit principalement de passages de la formation professionnelle plein temps vers la formation professionnelle duale, ou des formations CFC vers les formations AFP, ou encore de quelques jeunes qui poursuivent le même CFC en interrompant seulement les cursus de maturité professionnelle intra-CFC. Relevons aussi que 6% des jeunes redoublent après leur reprise de formation. Enfin, 19% des jeunes ne se maintiennent pas dans la formation reprise (en baisse de 8 points par rapport à la cohorte précédente).

6.2 Situation des jeunes après la reprise d'une formation à la sortie de CAP Formations (cohorte 2022-23)

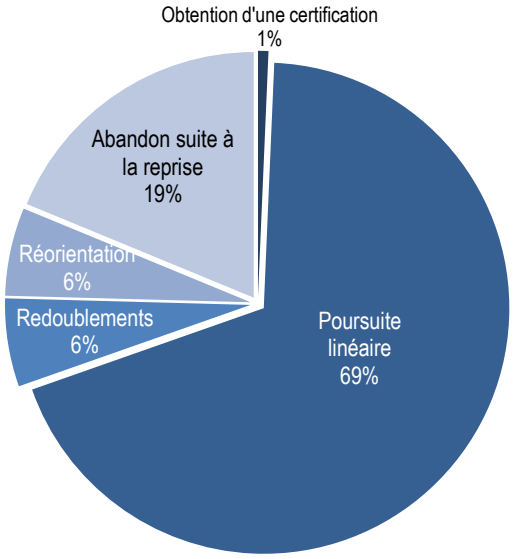

Sources : SRED – nBDS / Casenet

Le taux de maintien varie selon la formation reprise

Le taux de maintien diffère selon le type de formation entreprise à l'issue du suivi à CAP Formations *(Fig. 6.3)*. Ainsi, celles et ceux qui reprennent une formation préqualifiante se maintiennent en formation dans 63% des cas, en nette hausse par rapport à l'année précédente (47%). Les jeunes ayant repris une formation générale sont aussi légèrement plus nombreux à se maintenir en formation (73% contre 69% pour la cohorte 2021-22). À l'opposé, les jeunes qui accèdent à une formation professionnelle plein temps ou à un apprentissage dual persévèrent davantage, dans 77% et 84% des cas. Le taux de maintien élevé en apprentissage dual, d'ailleurs en hausse de 8 points par rapport à la cohorte précédente, est probablement lié aux modalités d'accès à cette filière, qui implique une sélection opérée par les entreprises formatrices lors de la recherche d'une ou d'un nouvel apprenti. On peut aussi formuler l'hypothèse que les jeunes qui accèdent à une formation en alternance, suite à une interruption de formation, sont peut-être plus à l'aise avec ce mode de formation, qui permet notamment une mise en pratique des enseignements théoriques dans le milieu de l'entreprise.

6.3 Taux de maintien en formation (sur deux ans) selon la filière reprise après CAP Formations (cohorte 2022-23)

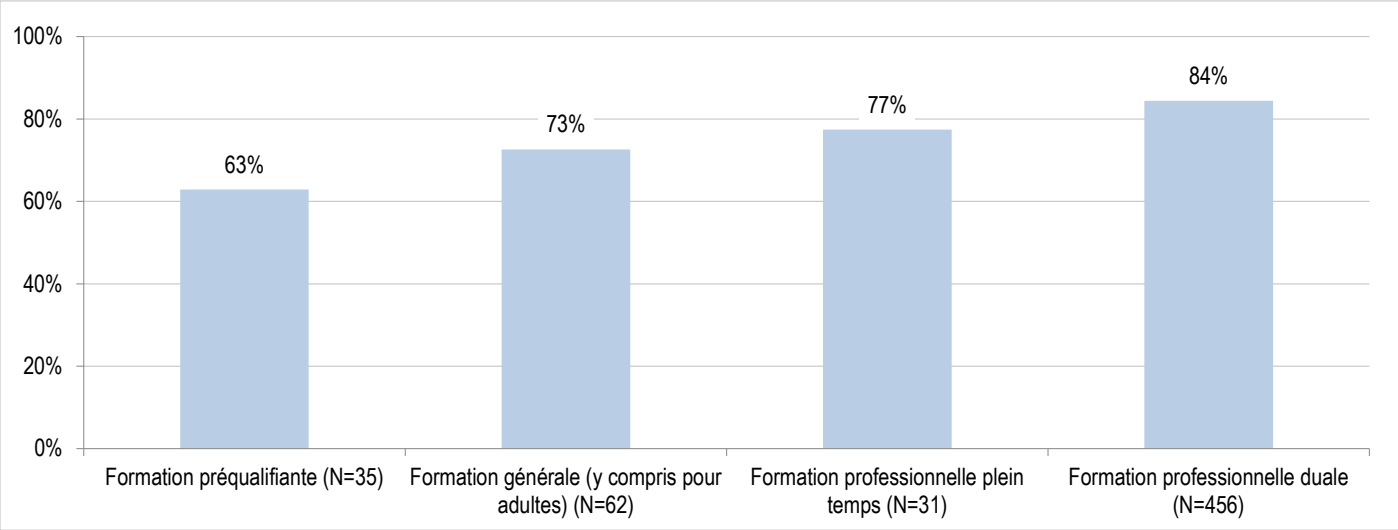

Sources : SRED – nBDS / Casenet

En outre, la durabilité de la reprise de formation varie légèrement selon le domaine professionnel. Pour la cohorte 2022-23, les jeunes sont proportionnellement davantage à persévérer en formation dans les domaines du commerce, santé-social, nature et environnement, ainsi que des arts (environ 86%). Ils et elles sont légèrement moins nombreux à le faire dans les autres domaines de formation *(Fig. 6.4)*. Par rapport à la volée précédente, le taux de maintien augmente dans le commerce (+14 points), les services, l'hôtellerie et la restauration (+9 points), le domaine technique (+5 points) et santé-social (+2 points). Il est en légère baisse dans la construction (–3 points).

6.4 Taux de maintien en formation (sur deux ans) selon le domaine de formation professionnelle, à la sortie de CAP Formations (cohorte 2022-23)

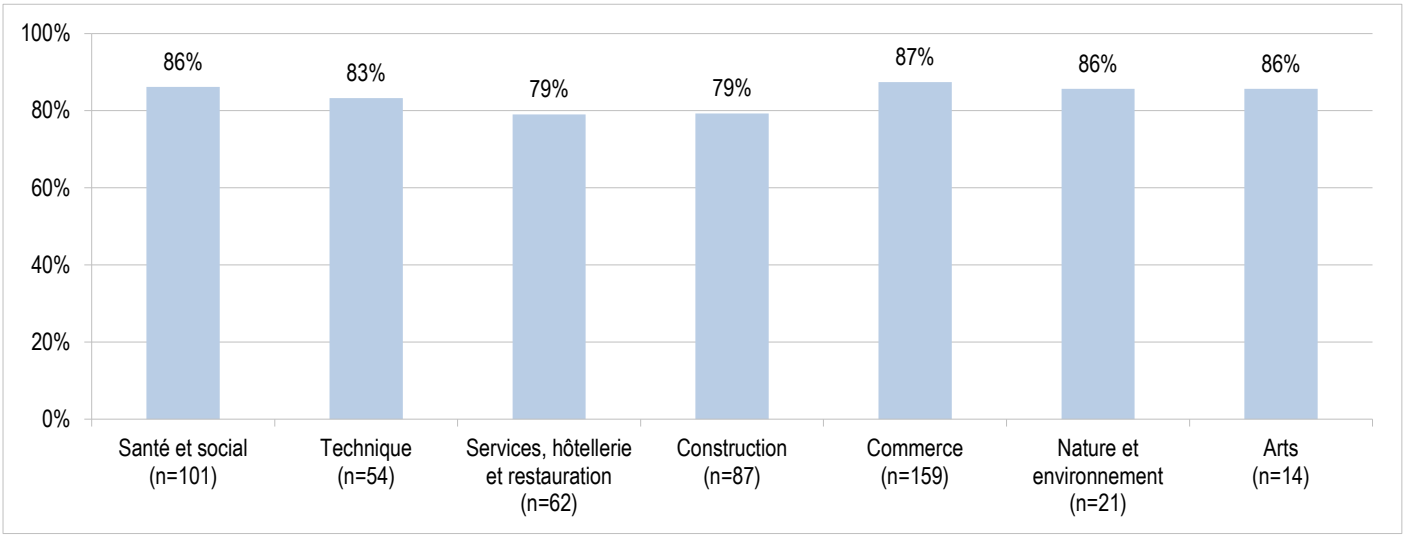

Sources : SRED – nBDS / Casenet

Les caractéristiques sociodémographiques influencent assez peu le maintien en formation *(Fig. 6.5)*. La seule différence concerne les filles, qui ont un taux de maintien plus élevé (85% contre 78% chez les garçons). Cette différence selon le genre, qui s'était atténuée pour la cohorte précédente (4 points de différence en 2021-22), revient ainsi à une proportion similaire à celle observée dans des cohortes précédentes (8 points en 2020-21). Relevons que l'effet de genre est visible à plusieurs moments du parcours de ces jeunes : non seulement les garçons risquent davantage de connaitre une interruption de formation, mais ils sont proportionnellement moins nombreux à reprendre un apprentissage ou une école et à s'y maintenir.

Ces résultats sont aussi à lire en perspective de l'*indicateur 1* (interruptions de formation entre deux rentrées scolaires consécutives), qui montre que la probabilité pour les jeunes de connaître une interruption de formation varie sensiblement selon leurs caractéristiques sociodémographiques. En d'autres termes, si le décrochage est clairement corrélé au genre, à l'origine sociale et au profil migratoire, le retour et le maintien en formation après un passage par CAP Formations y sont moins sensibles, hormis l'effet de genre qui persiste à différent moments du parcours.

6.5 Taux de maintien selon les caractéristiques sociodémographiques (cohorte 2022-23)

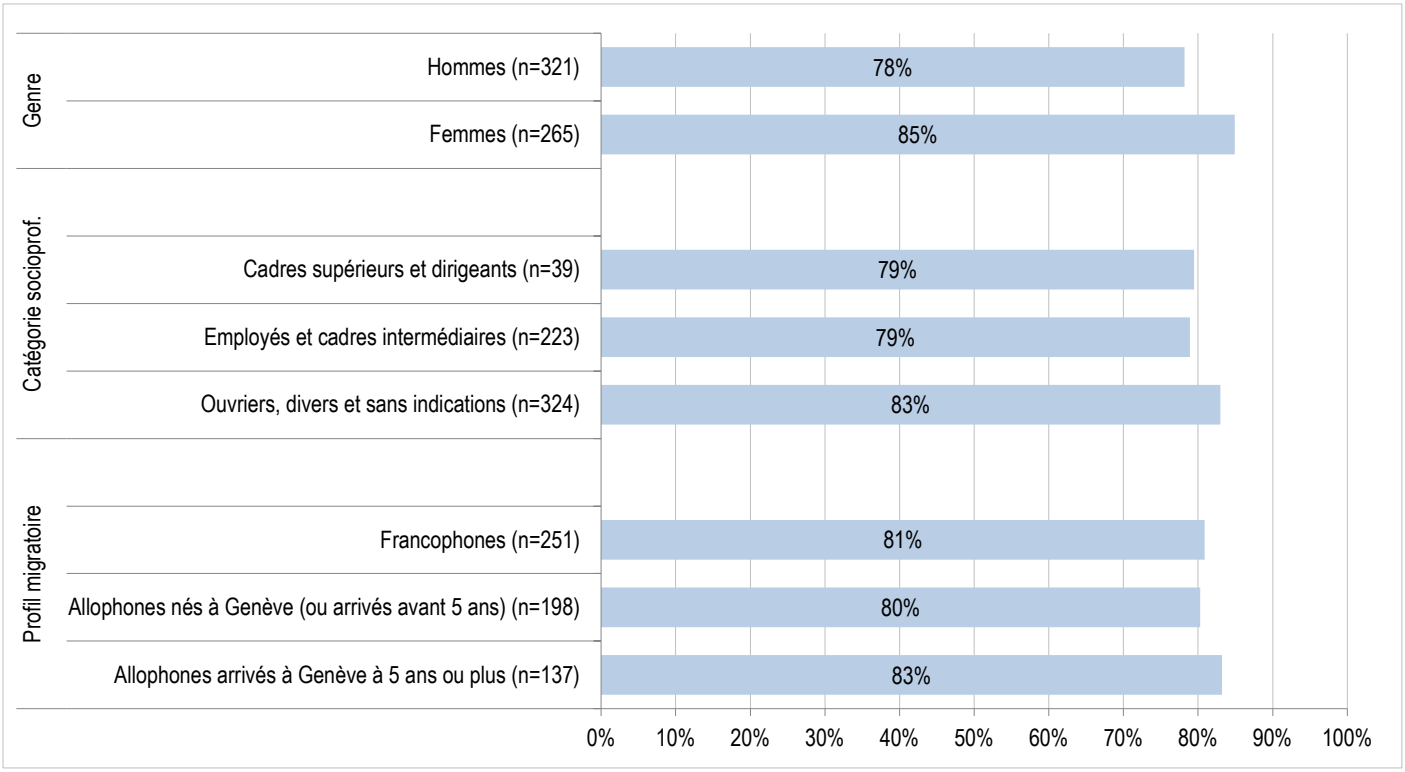

Sources : SRED – nBDS / Casenet

Le taux de maintien en formation varie aussi selon le type de difficultés recensées par CAP Formations *(Fig. 6.6)*, même s'il reste globalement élevé. Plus les jeunes rencontrent des difficultés importantes au moment de l'entrée dans le dispositif, plus ils et elles sont susceptibles d'interrompre leur nouvelle formation. En effet, le taux de maintien est de 87% pour les jeunes chez qui des difficultés indirectement liées à la formation (difficultés sociales, financières, judiciaires ou de santé) ont été identifiées, et de 85% pour celles et ceux connaissant des difficultés en lien direct (d'ordre scolaire ou comportemental). Ce taux est, par contre, plus faible (73%) pour celles et ceux pour qui cumulent ces deux types de problématiques. Par rapport à la cohorte précédente, cet écart diminue légèrement, passant de 17 à 12 points. Ce résultat met en évidence l'enjeu de l'accompagnement et du soutien proposé aux jeunes lorsqu'ils et elles sont engagés dans une formation certifiante. Si certaines difficultés peuvent être surmontées/gérées avant l'entrée en formation, d'autres nécessitent un accompagnement sur le plus long terme pour éviter les abandons en cours de formation.

6.6 Taux de maintien en formation selon le niveau de difficultés recensées à l'entrée de CAP Formations (cohorte 2022-23)

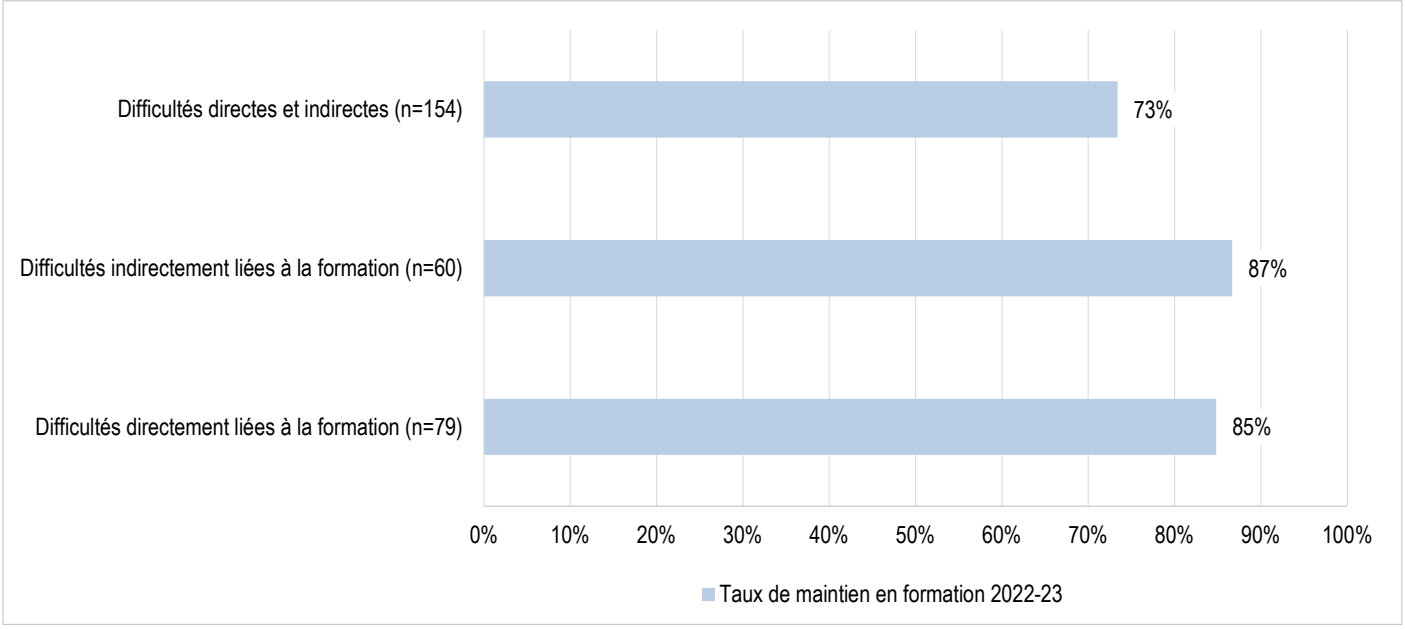

Sources : SRED – nBDS / Casenet

Pour en savoir plus

Définitions

CAP Formations est conçu comme un guichet unique destiné aux jeunes en décrochage dans le canton de Genève. Il s'adresse aux jeunes résidents ou aux jeunes dont les parents ont un lien fiscal avec le canton, sans certificat de niveau secondaire II, âgés de 15 à 25 ans et qui ont interrompu une formation de niveau secondaire II ou qui n'ont pas commencé de formation à l'issue de l'obligation scolaire. CAP Formations propose une prise en charge selon le principe du suivi individualisé. Le dispositif dispense en outre des mesures de soutien et délègue d'autres mesures à des prestataires externes.
http://www.citedesmetiers.ch/cdmt/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Rupture-de-formation/CAP-Formations

Difficultés directement et indirectement liées à la formation

Les difficultés directement liées à la formation (ou difficultés directes) désignent les difficultés scolaires et comportementales, situées dans le champ de la formation. Les difficultés indirectement liées à la formation (ou difficultés indirectes) comprennent les difficultés familiales, sociales, financières, judiciaires ou encore de santé ; bien qu'elles affectent la formation, elles ne lui sont pas directement associées.

Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS) et de la base de données Casenet, utilisée par CAP Formations (extraction : janvier 2023).

Références bibliographiques

Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, No 65*. Genève : Service de la recherche en éducation.